



PANORAMA

Commerce de détail de l'habillement
et des articles textiles

SOMMAIRE

01 | PÉRIMÈTRE
DE LA BRANCHE

02 | CONTEXTE DE
LA BRANCHE

03 | EMPLOI

04 | MARCHÉ
DU TRAVAIL

05 | ALTERNANCE

06 | DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES

07 | MÉTHODOLOGIE ET
SOURCE DE DONNÉES



PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE

LA BRANCHE DU COMMERCE DE DÉTAIL DE L'HABILLEMENT ET DES ARTICLES TEXTILES

LES ACTIVITES DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

La branche regroupe près de 40 000 boutiques indépendantes de prêt-à-porter et d'articles textiles (vêtements pour hommes, enfants ou femmes, lingerie, robes de mariées, rideaux, linge de maison, chapeaux, mercerie, ganterie ...) multimarques, monomarques, affiliées ou franchisées à une enseigne, avec ou sans salarié. Il s'agit de TPE (en moyenne, les boutiques comptent 4 salariés) ayant un fort ancrage local et des modes de gestion, d'organisation et de management spécifiques qui les distinguent des plus grandes entreprises (les succursalistes par exemple). Elles distribuent au détail des produits différenciants et à fort besoin de conseils.

La branche compte un peu plus de 63 000 salariés, principalement des vendeurs. L'humain est au cœur des compétences recherchées : la relation client, la convivialité, l'écoute, le travail en équipe sont les qualités essentielles des vendeurs ou les responsables de magasin."

Champs d'application de la convention collective*

La présente convention règle sur l'ensemble du territoire national français les rapports entre les employeurs et salariés des entreprises de vente au détail d'habillement et articles textiles.

Les partenaires sociaux tirent les conséquences de l'article 26 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels et précisent que le champ d'application de la convention collective inclut la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, à Mayotte, La Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

Les entreprises visées sont celles qui ressortissent aux rubriques :

- 47.51Z – commerce de détail de textiles en magasin spécialisé ;*
- 47.71Z – commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé, à l'exclusion de la fourrure ;*
- partie du 47.53Z – partie du commerce de détail de tapis, moquettes, et revêtement de murs et de sols en magasin spécialisé concernant le commerce de détail des rideaux et de voilages, de la nomenclature des activités françaises (NAF) applicable depuis le 1er janvier 2008 (NAF rév. 2) et qui exploitent moins de cinq fonds de commerce. Le code NAF n'est déterminant que s'il correspond à l'activité réelle de l'entreprise ou de l'établissement.*

N'entrent pas dans le champ d'application les entreprises à succursales, c'est-à-dire les entreprises ou groupes d'établissements commerciaux placés sous une direction centrale commune qui exploitent, suivant les mêmes méthodes de gestion commerciales et comptables, au moins cinq fonds de commerce de vente au détail de l'habillement situés dans les lieux divers.

Il est précisé que les entreprises exploitant plus de quatre fonds de commerce, mais qui ne répondent pas à la définition ci-dessus des maisons à succursales, entrent bien dans le champ d'application de la présente convention.

Ne sont pas couvertes par la présente convention les entreprises spécialisées dans le commerce des articles de sport et équipements de loisirs, classées sous le code NAF 47.64Z – par convention, les vêtements de sport s'ajoutent aux articles de sport dans le calcul de la spécialisation.

CHIFFRES CLÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE



ENTREPRISES¹

18 593



ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS¹

24 765



SALARIÉS¹

47 878



DÉVELOPPEMENT
DES
COMPÉTENCES³

2 576

ALTERNANTS²

6 644

Répartis dans 4 557 établissements



¹ Entreprises, établissements et salariés relevant du champ Opco EP. Source Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022. Les établissements employeurs comptabilisés sont ceux avec au moins un salarié.

² Nombre des contrats en alternance débutés en 2022 dans la branche professionnelle. Source : Base Opco EP, Volume des contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche.

³ Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences, etc.) engagées entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022.

LA BRANCHE PROFESSIONNELLE EN QUELQUES CHIFFRES*



PART DES TPE DANS LA BRANCHE

98% dans la branche*
pour **94%** tous secteurs d'activité confondus**



LES SALARIÉS DES TPE

84% dans la branche
pour **23%** tous secteurs d'activité confondus



RÉGION DES SALARIÉS

23% en Ile-de-France
pour **23%** tous secteurs d'activité confondus



LES FEMMES

77% dans la branche
pour **49%** tous secteurs d'activité confondus



LES TEMPS PARTIELS

24% dans la branche
pour **16%** tous secteurs d'activité confondus



LES CDI

79% dans la branche
pour **68%** tous secteurs d'activité confondus



LES MOINS DE 30 ANS

33% dans la branche
pour **19%** tous secteurs d'activité confondus



LES 55 ANS ET PLUS

16% dans la branche
pour **18%** tous secteurs d'activité confondus



TAUX DE RENOUVELLEMENT¹

206% dans la branche
pour **109%** tous secteurs d'activité confondus

La branche professionnelle Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles sera comparée dans ce document aux activités commerces et services de proximité pour les particuliers selon la répartition des branches professionnelles de l'Opco EP par grands domaines. Cette répartition s'appuie sur la Nomenclature des Activités Françaises de l'Artisanat (NAFA) et sur le périmètre de l'observatoire des métiers dans les professions libérales (OMPL). La répartition des branches est précisée dans le chapitre : Méthodologie et source de données.



CONTEXTE DE LA BRANCHE

ÉLÉMENTS CLÉS DES PRINCIPAUX TRAVAUX D'OBSERVATION DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

ANALYSE DES EFFETS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

La thématique des transitions écologiques et énergétiques a fait l'objet d'un premier travail d'étude¹ qui examine l'influence de ces transitions sur la branche du commerce de détail de l'habillement et des articles textiles.

L'étude souligne des changements significatifs provoqués notamment par des réglementations axées sur l'économie circulaire et la diminution de l'impact environnemental de l'industrie textile.

Elle met également en avant la nécessité pour les commerces de s'adapter aux défis climatiques et aux variations des coûts énergétiques.

Enfin, elle aborde les évolutions des pratiques professionnelles et le besoin d'acquérir de nouvelles compétences pour répondre aux enjeux écologiques et énergétiques.

ETUDE DOCUMENTAIRE EGALITE FEMME-HOMMES

L'analyse documentaire réalisée sur la thématique de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour la branche de l'habillement a permis d'examiner les initiatives existantes pour promouvoir l'égalité professionnelle dans les petites entreprises du commerce.

Cette analyse a également évalué les dispositions de l'accord d'égalité professionnelle en vigueur dans la branche.

Six domaines principaux d'action de promotions de l'égalité entre les genres en sont ressortis.





Le recrutement, la formation, les conditions de travail notamment la prise en compte de la parentalité, la rémunération, les promotions, et l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle.

L'objectif est d'identifier les bonnes pratiques et obstacles à l'égalité professionnelle pour formuler des recommandations visant à améliorer l'égalité professionnelle dans la branche.

¹ Source : *Analyse des effets de la transition écologique et énergétique - Branche professionnelle du commerce de détail de l'habillement et des articles textiles*, Opco EP, 2024
Source : *Égalité professionnelle et salariale - Branche professionnelle du commerce de détail de l'habillement et des articles textiles- Étude documentaire*, Opco EP, 2023

PÉRIMÈTRE COMMERCE DE DÉTAIL DE L'HABILLEMENT ET DES ARTICLES TEXTILES

Répartition des établissements et des salariés selon les principaux codes de la nomenclature d'activités française (NAF) identifiés dans la Convention Collective de la branche professionnelle.

	% POIDS DE LA BRANCHE DANS LA NAF EN 2020 ¹		% POIDS DE LA NAF DANS LA BRANCHE EN 2020 ²	
	 % ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS	 % SALARIÉS	 % ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS	 % SALARIÉS
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)	52 %	30 %	79 %	76 %
Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé (4751Z)	61 %	44 %	6 %	7 %

Note de lecture : ¹Les établissements employeurs et les salariés de la branche professionnelle de l'habillement de détail représentent respectivement 52 % et 30 % du code NAF 4771Z – Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. ²Ce code NAF concentre 79 % des établissements employeurs et 76 % des salariés au sein de la branche professionnelle de l'habillement de détail.

* Source : INSEE - Base tous salariés 2020 (BTS) (ex. DADS). La Base tous salariés (BTS), extraite de la Déclaration sociale nominative (DSN), se substitue à la Déclaration annuelle des données sociales (DADS).

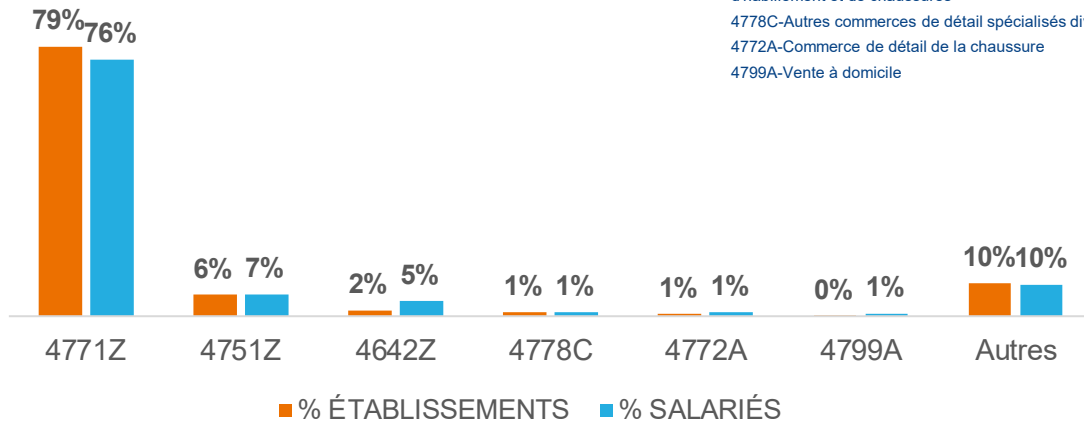
LA STRUCTURE DE L'EMPLOI DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

76 % des salariés de la branche travaillent dans des établissements dont l'activité principale est le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé

Répartition des établissements et des salariés de la branche par secteur d'activité (code NAF) selon la Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou l'établissement déclaré dans la DSN

- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

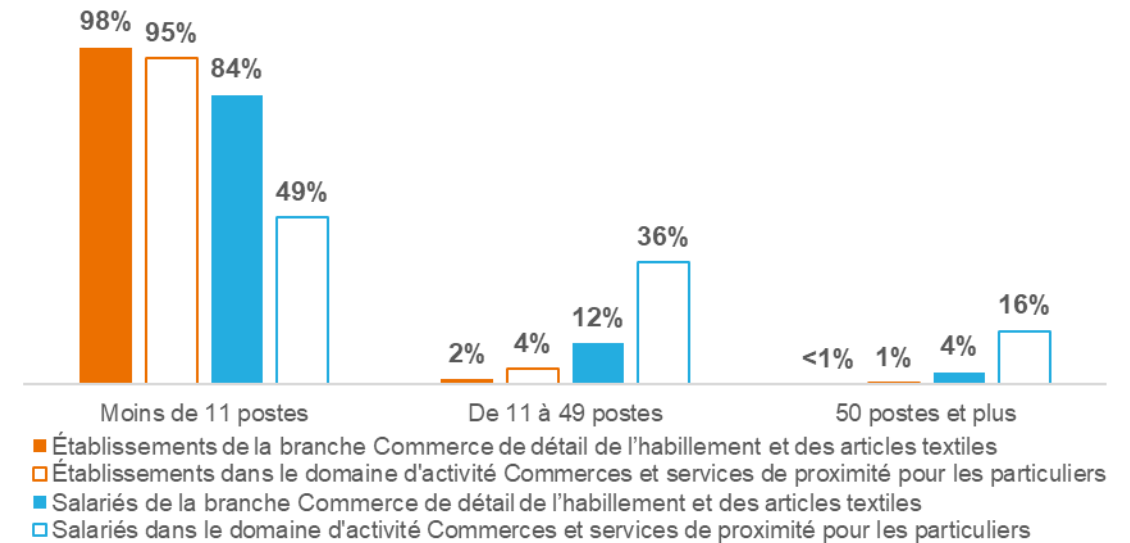
4771Z-Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
 4751Z-Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé
 4642Z-Commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement et de chaussures
 4778C-Autres commerces de détail spécialisés divers
 4772A-Commerce de détail de la chaussure
 4799A-Vente à domicile



79 % des établissements de la branche ont pour activité principale le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Ces établissements emploient 76% des salariés de la branche. L'activité de commerce de détail de textile représente quant à elle 6 % des établissements et 7% des salariés de la branche.

84 % des salariés travaillent dans des TPE de moins de 11 postes

Répartition des établissements et des salariés selon la taille de l'établissement employeur
 - INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



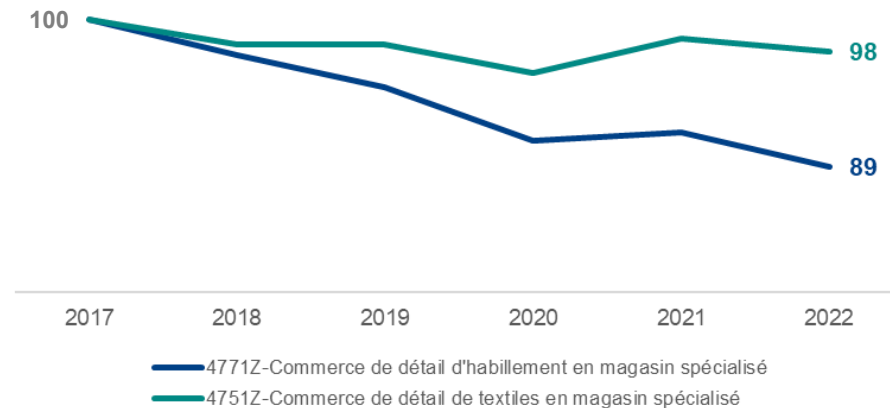
Une large majorité des établissements de la branche (98 %) comptent moins de 11 postes. Ces TPE emploient 84% des salariés de la branche, ce qui est 35 % de plus que la moyenne pour l'ensemble des activités de commerce et services de proximité destinées aux particuliers.

A noter que même si leur poids est faible (2 %) les établissements de 11 à 49 postes emploient 12 % des salariés de la branche, cependant cela reste beaucoup moins que les 36 % de salariés employés dans ce type d'établissements sur l'ensemble du secteur du commerce aux particuliers.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DANS LES ACTIVITÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

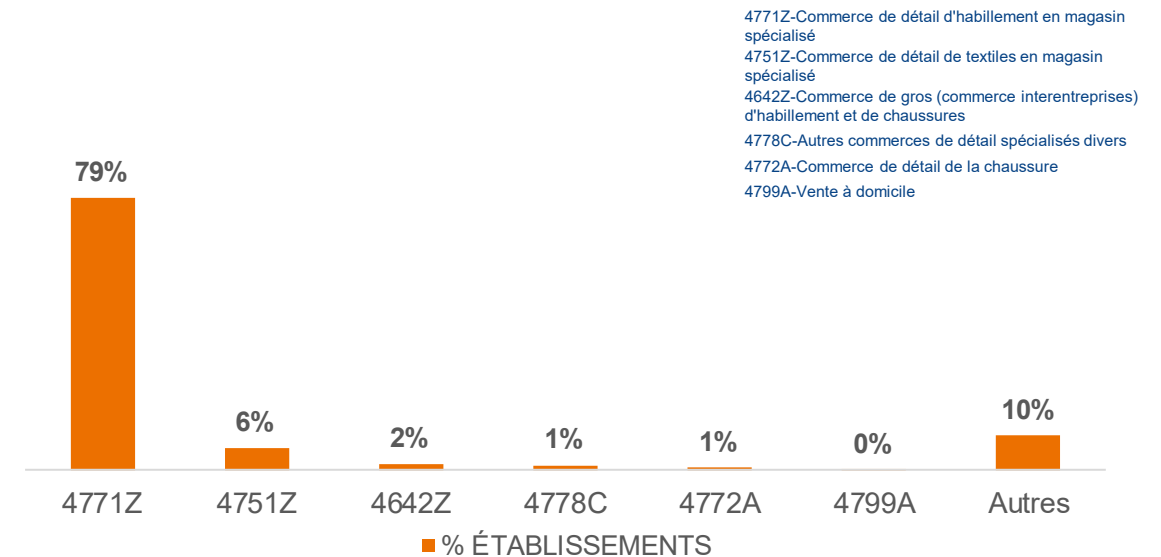
- 11 % d'établissements dans l'activité Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (NAF 4771Z) entre 2017 et 2022

Nombre d'établissements employeurs du secteur privé, par NAF (2006-2022)
- Open data URSSAF 2022



L'activité Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (NAF 4771Z) représente 79 % des établissements de la branche

Répartition des établissements selon le code NAF de l'établissement employeur
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Entre 2017 et 2022, le nombre d'établissements dont l'activité principale est le Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (NAF 4771Z) a diminué de 11 %. Dans la branche, 79 % des établissements exercent cette activité.

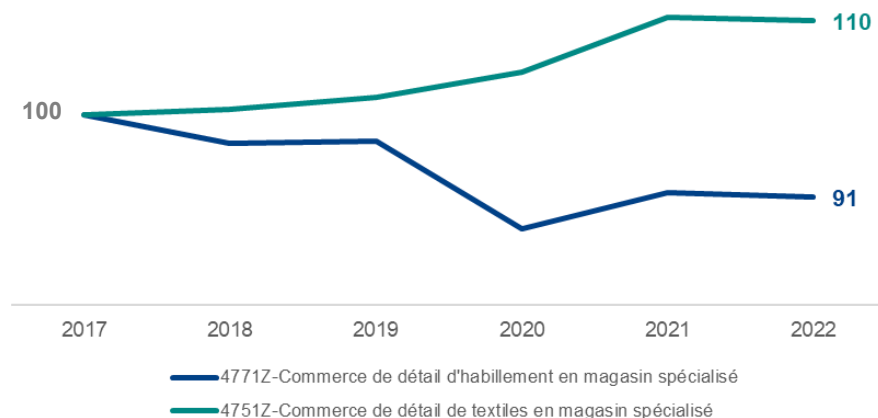
Sur la même période, le nombre d'établissements dont l'activité principale est le commerce de détail de textiles en magasin spécialisé (NAF 4751Z) a baissé de 2 %. Cette activité représente 6 % des établissements de la branche.

Concernant la répartition des établissements de la branche par activité principale (NAF) on retrouve dans la catégorie « Autres » notamment les activités de « Fabrication de vêtements de dessus » (NAF 1413Z) et de « Vente à distance sur catalogue spécialisé » (NAF 4791B).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS DANS LES ACTIVITÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

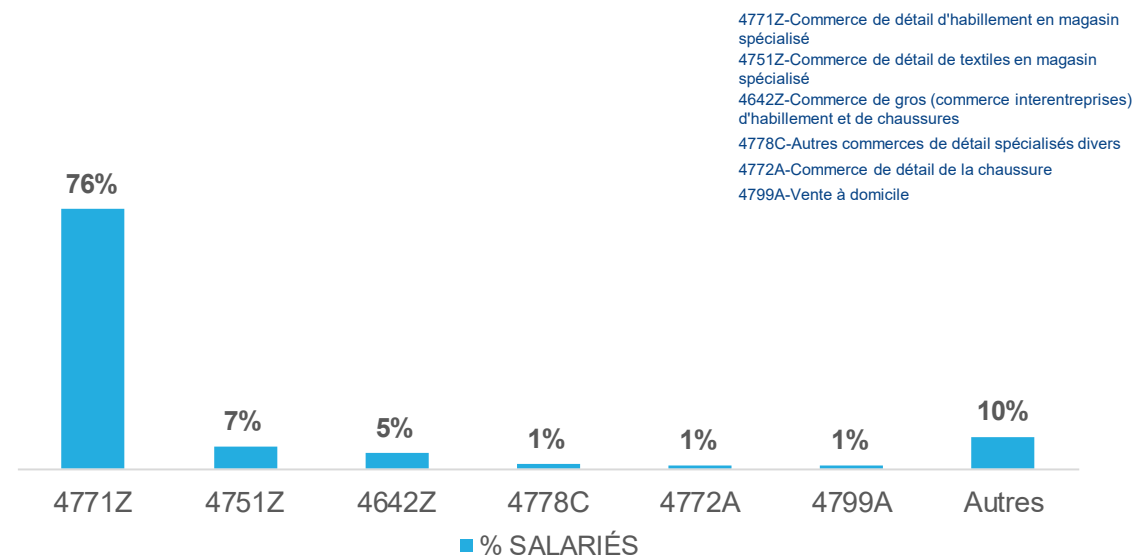
- 9 % de salariés dans l'activité Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (NAF 4771Z) entre 2017 et 2022

Effectifs salariés du secteur privé, par NAF (2006-2022)
- Open data URSSAF 2022



L'activité Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (NAF4771Z) représente 76 % des salariés de la branche

Répartition des salariés selon le code NAF de l'établissement employeur
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Entre 2017 et 2022, le nombre de salariés employés dans des établissements dont l'activité principale est le « Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé » (NAF 4771Z) a diminué de 9 %. Dans la branche, 76 % des salariés exercent cette activité.

Sur la même période, le nombre de salariés dont l'activité principale est le « Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé » (NAF 4751Z) a augmenté de 10 %. Cette activité représente 7 % des salariés de la branche.

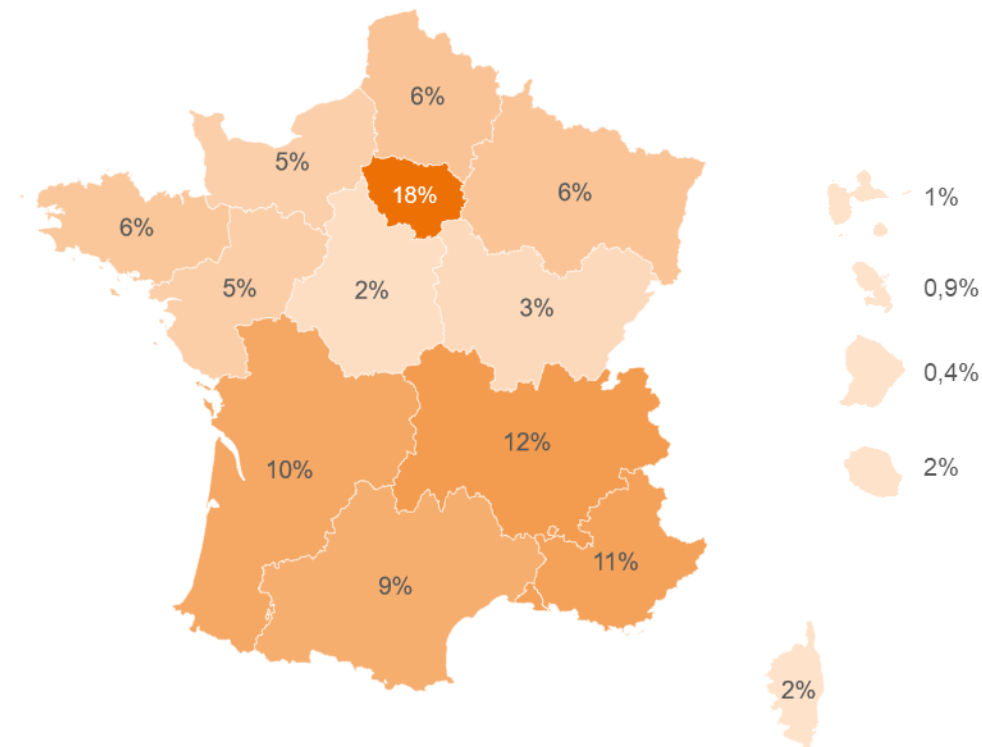
Pour cette activité, bien que le nombre d'établissements ait baissé, le nombre de salariés a augmenté ce qui suppose le regroupement d'établissements ou l'ouverture d'établissements ayant plus de salariés sur la période.

RÉPARTITION DES SALARIÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE EN RÉGION

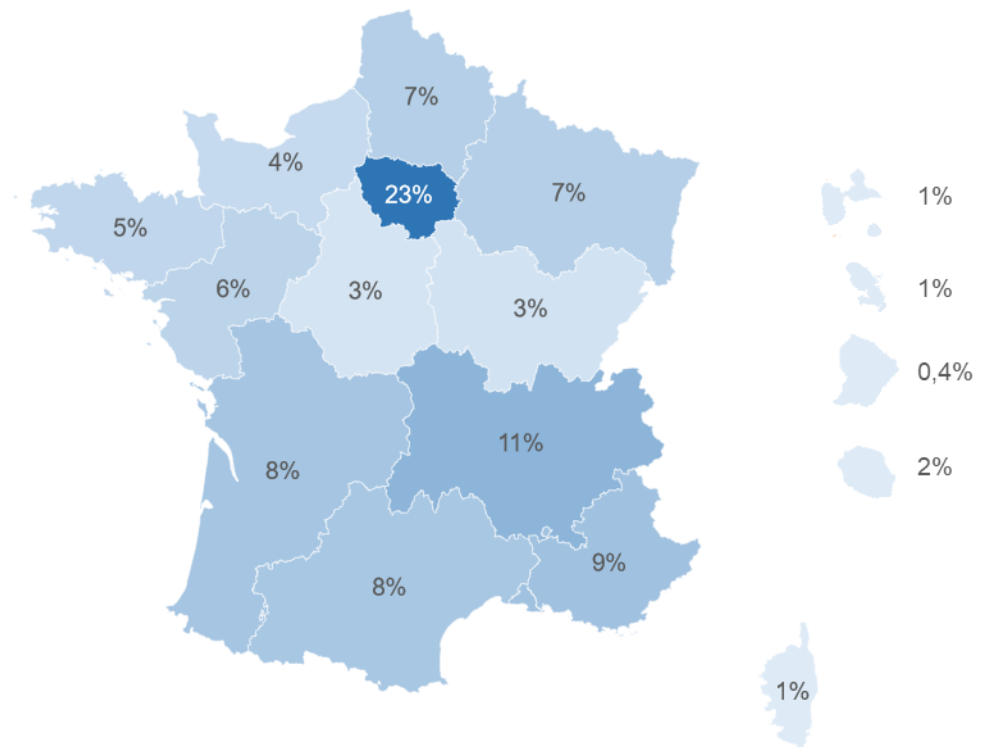
18 % des établissements employeurs de la branche professionnelle de Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles se situent en Ile-de-France et ils concentrent 23 % de l'emploi salarié de la branche.

Répartition des établissements et des effectifs salariés selon la région
– INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

ETABLISSEMENTS



SALARIÉS

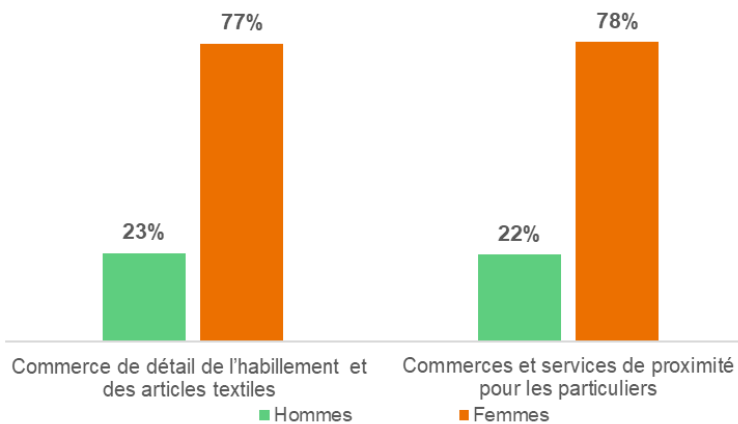


EMPLOI

LE PROFIL DES SALARIÉS¹

77 % des salarié(e)s sont des femmes

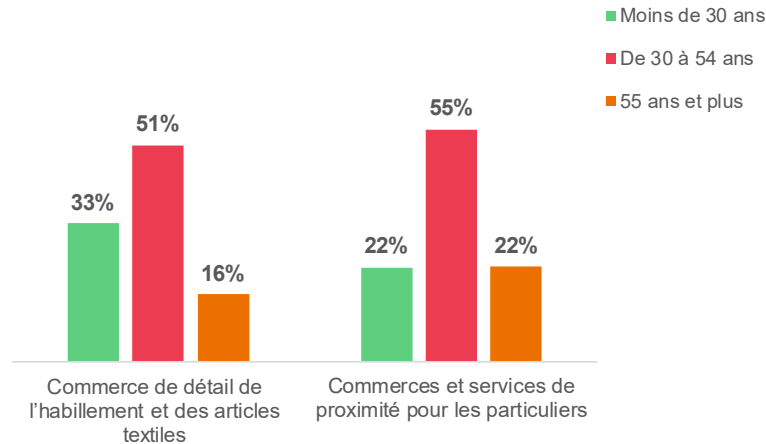
Répartition des salariés selon le sexe
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Dans la branche de commerce de détail de l'habillement comme pour l'ensemble des commerces de service aux particuliers près de 8 salariés sur 10 sont des femmes.

33 % sont âgés de moins de 30 ans

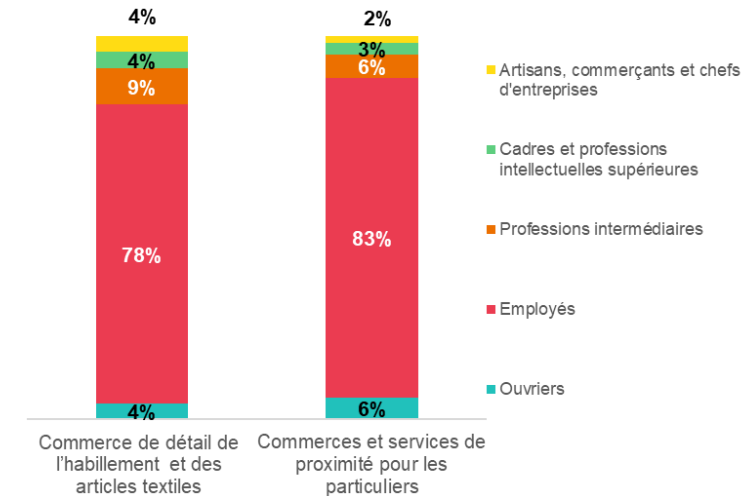
Répartition des salariés selon l'âge
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Dans la branche, 1 salarié sur 3 a moins de 30 ans. C'est 11 % de plus qu'en moyenne dans le secteur du commerce de proximité aux particuliers.

78 % des salariés appartiennent à la PCS¹ Employés

Part des salariés par PCS
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

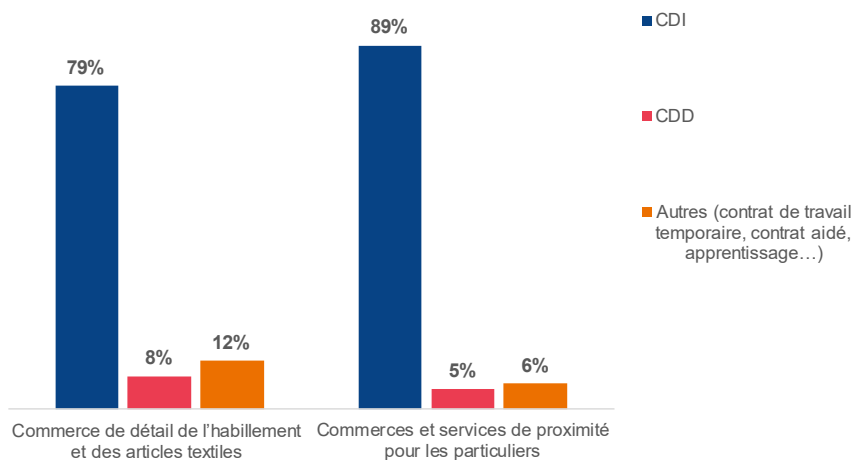


Dans la branche près de 8 salariés sur 10, sont employés. La proportion d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise est deux fois plus élevée dans la branche (4 %) que dans l'ensemble des commerces de proximité aux particuliers (2 %). De même la part de profession intermédiaire est plus élevée dans la branche qu'en moyen (9 % vs 6 %).

LES CONDITIONS D'EMPLOI DES SALARIÉS¹

79 % des contrats sont des CDI

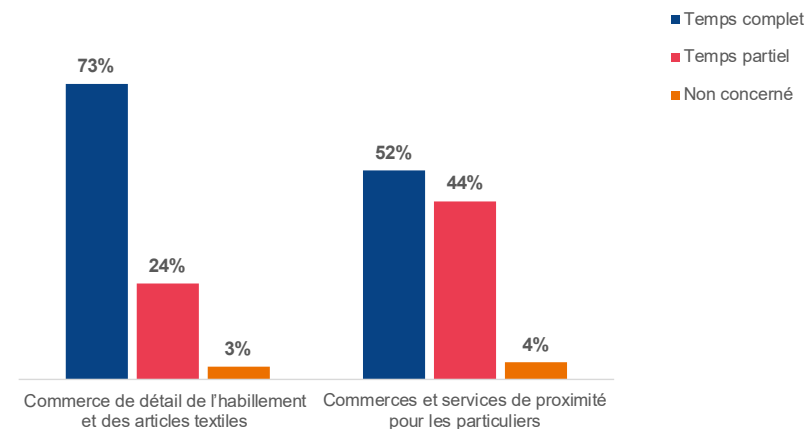
Répartition des salariés par type de contrat
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Dans la branche, près de 8 salariés sur 10 sont en CDI (79 %). C'est 10 % de moins que la moyenne du commerce de détail aux particuliers, de fait la part des « Autres contrats » est deux fois plus élevée dans la branche qu'en moyenne, on y retrouve notamment les contrats en intérim.

24 % des contrats sont à temps partiel

Répartition des salariés par temps de travail
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

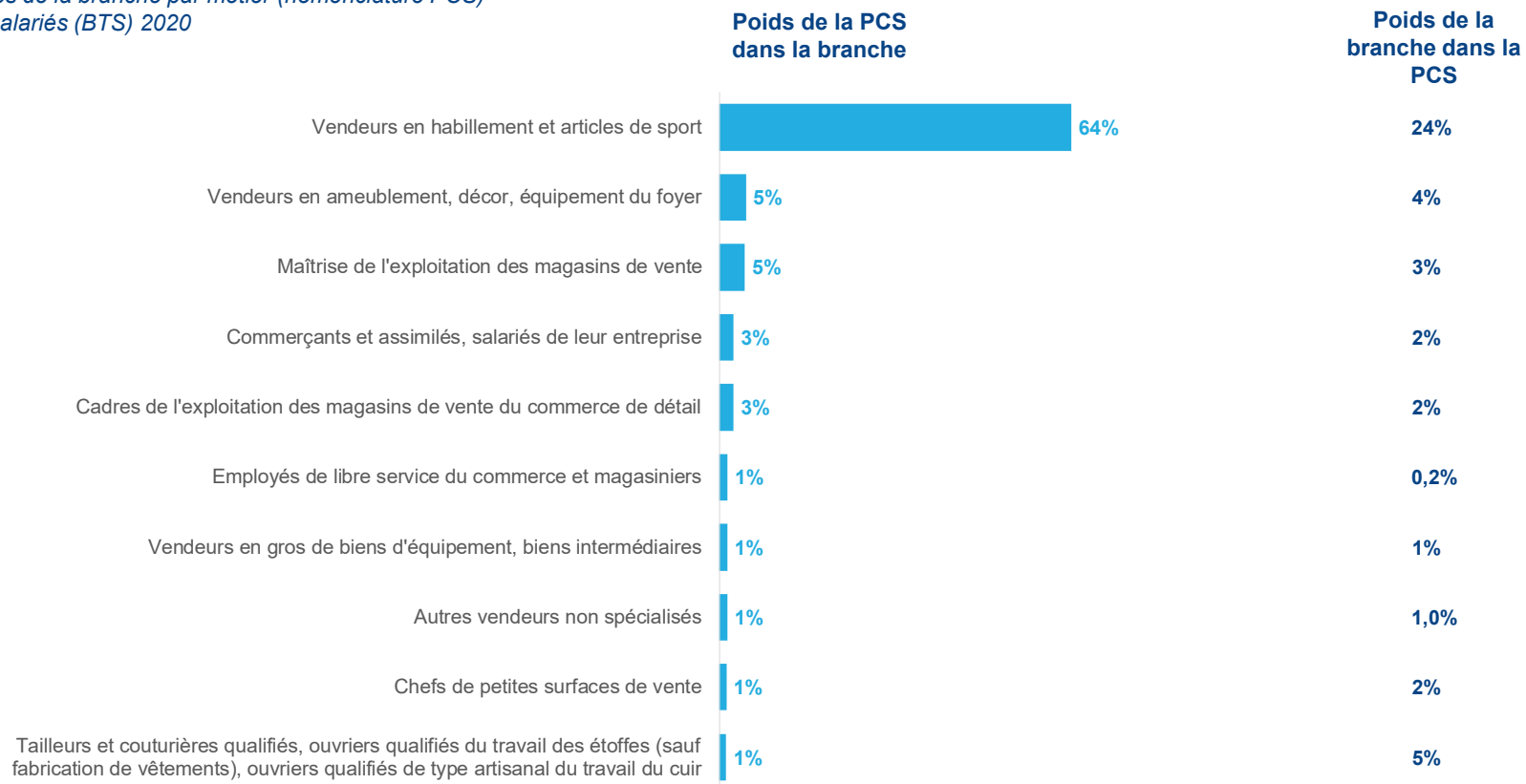


Dans la branche, la part de salariés à temps complet est bien plus élevée que la moyenne du secteur 73 % vs 52 %. La part de temps partiel dans la branche (24 %) est près de deux fois moins élevée que la moyenne du secteur (44 %).

LES PRINCIPAUX MÉTIERS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

64 % des salariés de la branche exercent le métier de Vendeur en habillement et articles de sport

Répartition des salariés de la branche par métier (nomenclature PCS)
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Les vendeurs en habillement et articles de sport représentent 64 % des salariés de la branche professionnelle du Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles. Le poids de la branche dans cette PCS détaillée¹ est de 24 %.

LA SINISTRALITÉ DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

798 accidents de travail recensés en 2021 dans le secteur du Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé

Volumes de sinistralité par les principaux secteurs d'activité de la branche professionnelle
- Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021

	Poids de la branche dans la NAF en salariés	Nombre d'accident de trajet dans la NAF ¹	Nombre d'accident de travail dans la NAF ²	Nombre de maladies professionnelles dans la NAF ³
Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés (4782Z)	61%	2	8	0
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)	30%	798	2 293	186
Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé (4751Z)	44%	44	146	10
Commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement et de chaussures (4642Z)	7%	102	306	41

Les risques professionnels répertoriés par l'Assurance maladie :

¹ L'accident de trajet se produit lors du trajet aller ou retour entre le lieu de travail du salarié et sa résidence principale, ou son lieu habituel de pause déjeuner (Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021, résultats par CTN, code NAF, code risque et CARSAT/CGSS) ;

² L'accident du travail correspond, quelle qu'en soit la cause, à un accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail de toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quel que lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise (Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021, résultats par CTN et code NAF) ;

³ La maladie professionnelle : résulte des conditions dans lesquelles le salarié exerce d'une façon habituelle son activité professionnelle qui l'expose à un risque physique, chimique, psychique, ou biologique (Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021 suivant le CTN et la nomenclature d'activités française (NAF)).

LES PRINCIPAUX SYNDROMES DÉCLARÉS

Les principaux syndromes dans les activités de Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z) et de Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé (4751Z) sont les syndromes du canal carpien droit provoqués par certains gestes et postures de travail

*Principaux syndromes des maladies professionnelles dans les principaux secteurs d'activité de la branche professionnelle
- Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021 suivant le CTN et la nomenclature d'activités française (NAF)*

	4771Z-Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	4751Z-Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé	4642Z-Commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement et de chaussures	4778C-Autres commerces de détail spécialisés divers
POIDS DE LA BRANCHE DANS LE NAF EN SALARIÉS	30%	44%	7%	2%
Poignet main doigts : syndrome du canal carpien droit	19	2	7	8
Rupture partielle ou transfixiante de la coiffe des rotateurs objectivée par IRM droite	24	1	3	6
Poignet main doigts : syndrome du canal carpien gauche	13	0	7	8
Tendinopathie chronique non rompue, non calcifiante de la coiffe des rotateurs objectivée par IRM (avec ou sans enthésopathies) droite	17	1	4	5
Tendinopathie d'insertion des muscles épicondyliens du coude droit (associée ou non à un syndrome du tunnel radial)	22	1	3	3
Rupture partielle ou transfixiante de la coiffe des rotateurs objectivée par IRM gauche	13	-	1	2

LES CONDITIONS DE L'EMPLOI

78 % des salariés de la branche professionnelle sont **Employés**, parmi eux **80 %** sont des **femmes**.





Le salaire mensuel net moyen de la branche (en ETP) s'élève à **1 770 €**.

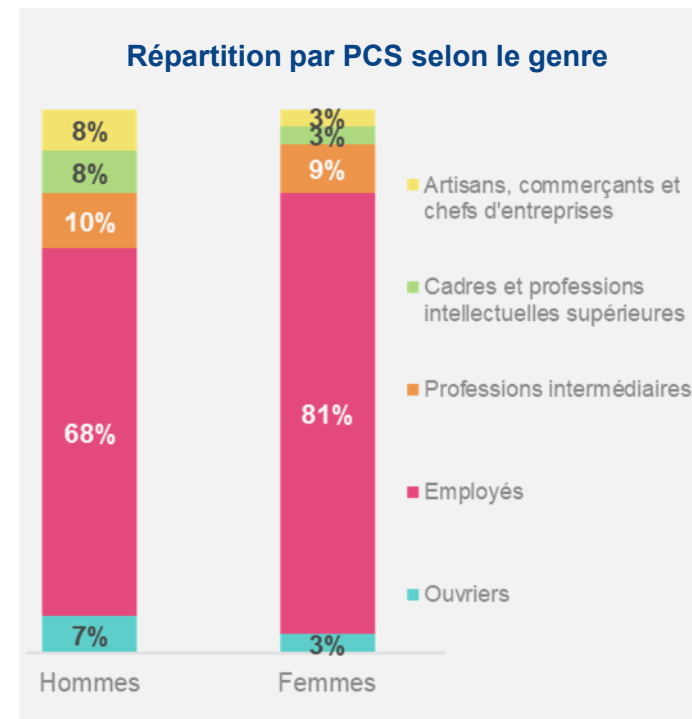
En neutralisant les effets des temps de travail, l'écart entre les salaires nets moyens des femmes et des hommes est de **-16 %***

* Le calcul des écarts ne prend pas en compte les différences de classifications professionnelles (accord 2006)

Répartition des salariés selon les PCS, taux de féminisation, salaire mensuel moyen et écart salarial par PCS

- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020 et DARES - Les portraits statistiques de branches professionnelles 2020

	 RÉPARTITION ¹	 % FEMMES ¹	 SALAIRE MENSUEL NET MOYEN (EN ETP) ²	 ECART SALARIAL ²
Ouvriers	4%	63%	1 570 €	-9%
Employés	78%	80%	1 600 €	-9%
Professions intermédiaires	9%	75%	2 150 €	-14%
Cadres	4%	60%	2 930 €	-11%
Ensemble	100%	77%	1 770 €	-16%*



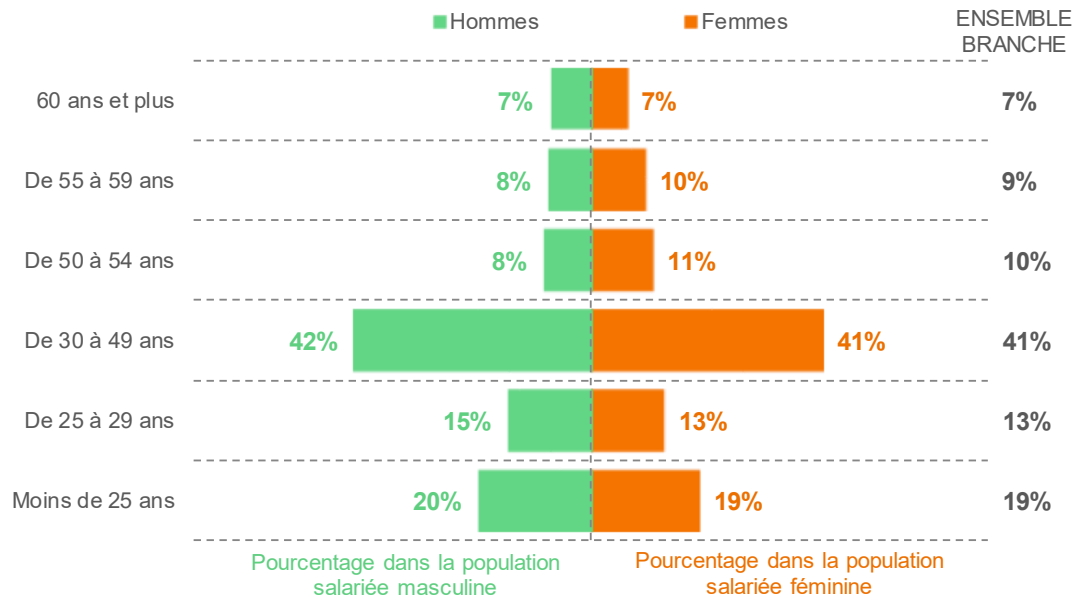
*L'écart salarial global (-16 %) reflète une disproportion dans la répartition des salariés par PCS selon le genre, avec une plus forte part de femmes dans les catégories moins bien rémunérées. A l'inverse on observe une forte proportion d'hommes cadres au sein de la branche professionnelle (40 % d'hommes chez les cadres contre 33 % dans l'ensemble de la branche) avec un écart salarial plus élevé. De ce fait, ces écarts amplifient l'écart global au vu des écarts plus faibles pour chaque PCS (ouvriers -9 %, employés 9 %, professions intermédiaires 14 %, cadres -11 %).

² DARES - Les portraits statistiques de branches professionnelles 2020, Salaire mensuel net moyen des femmes/Salaire mensuel net moyen des hommes, chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.

RÉPARTITION DE LA POPULATION SALARIÉE SELON L'ÂGE ET LE GENRE

41 % des salariés de la branche sont âgés entre 30 et 49 ans

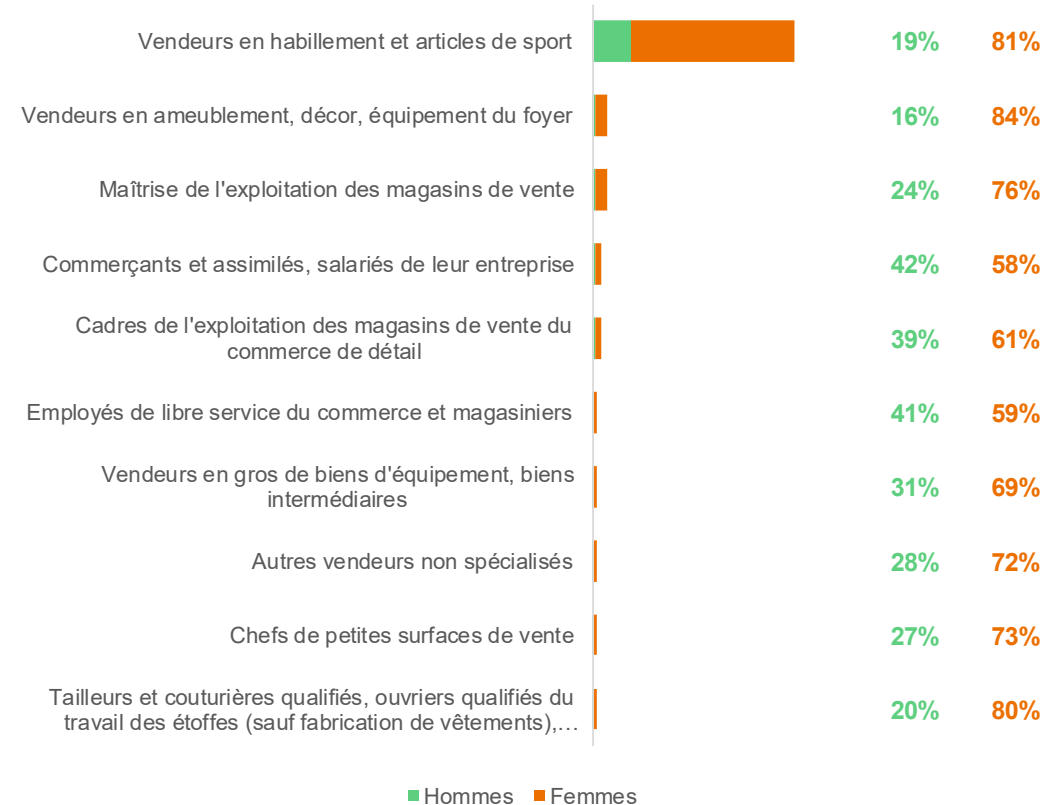
Pyramide des âges des salariés de la branche professionnelle
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Dans la branche, 32 % des salariés ont moins de 30 ans. Bien que l'âge ne semble pas exercer une grande influence sur la répartition des genres parmi les salariés de la branche, des différences marquées entre les genres sont observées dans les différents métiers. Par exemple, bien que 19 % des vendeurs dans le secteur de l'habillement soient des hommes, ces derniers représentent 42% des employés salariés dans leurs entreprises.

81 % des vendeurs en habillement et articles de sports de la branche sont des femmes

Répartition des salariés de la branche professionnelle par métier (nomenclature PCS¹) selon le sexe
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



¹La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) sert à la codification des professions dans le recensement et les enquêtes que l'Insee réalise auprès des individus et des ménages. Les dénominations des PCS dans ce graphique sont les dénominations de niveau 4 de la nomenclature en vigueur.

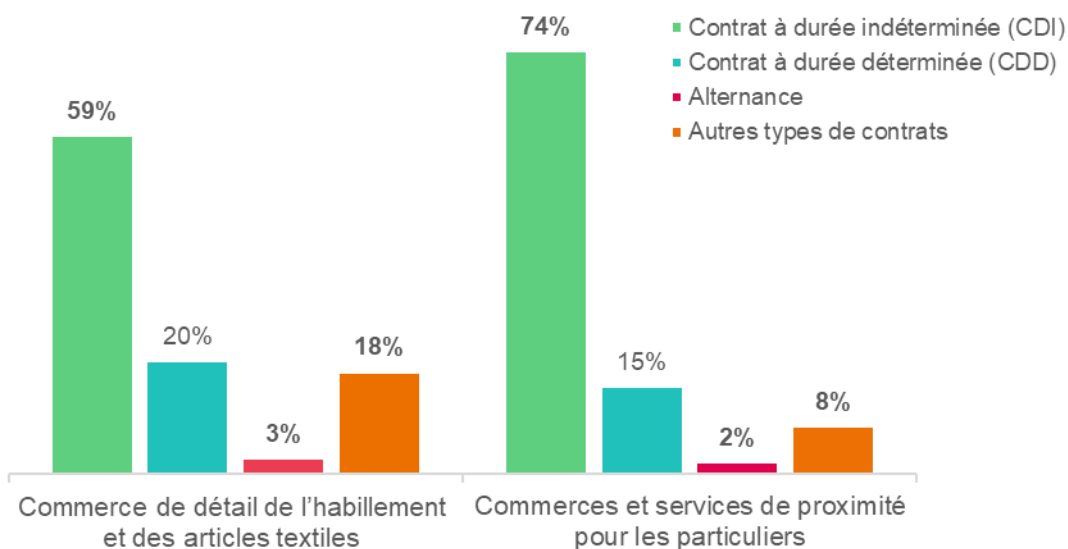


PROXIMITÉ ET MARCHÉ DU TRAVAIL

TYPE DE CONTRAT

59 % des offres portent sur des contrats à durée indéterminée

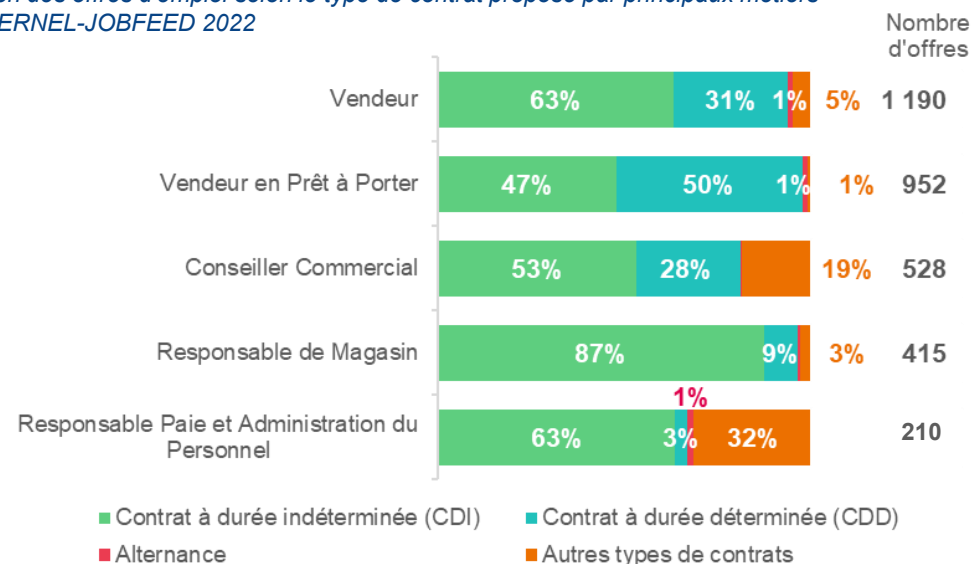
Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé
- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022



Parmi les offres d'emploi des entreprises de la branche 59 % sont des CDI. Ce pourcentage est inférieur à la moyenne des offres d'emploi proposées par les entreprises œuvrant dans les domaines du commerce et des services de proximité pour les particuliers, qui s'élève à 74 %. Une proportion significative des « autres types de contrats » de la branche correspond notamment à des offres de stages.

63 % des offres de vendeur portent sur des contrats à durée indéterminée

Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé par principaux métiers
- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022

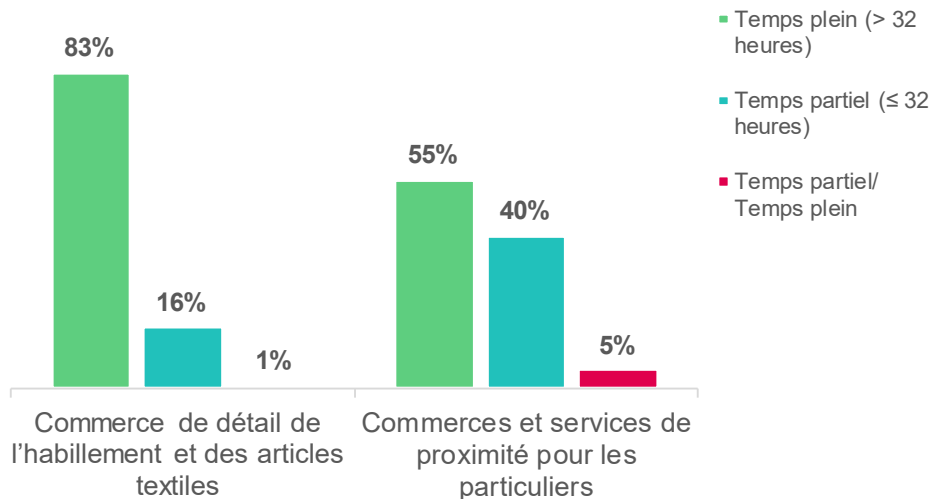


Si la majorité des offres d'emploi proposées portent sur des CDI, on observe des écarts importants selon les principaux métiers. Ainsi 50 % des offres pour le métier de vendeur en prêt à porter sont des CDD contre respectivement 9 % et 3 % de CDD pour les métiers à plus forte responsabilité que sont les responsables de magasin et les responsables administratifs/paie.

TEMPS DE TRAVAIL

83 % des offres correspondent à des emplois à temps plein

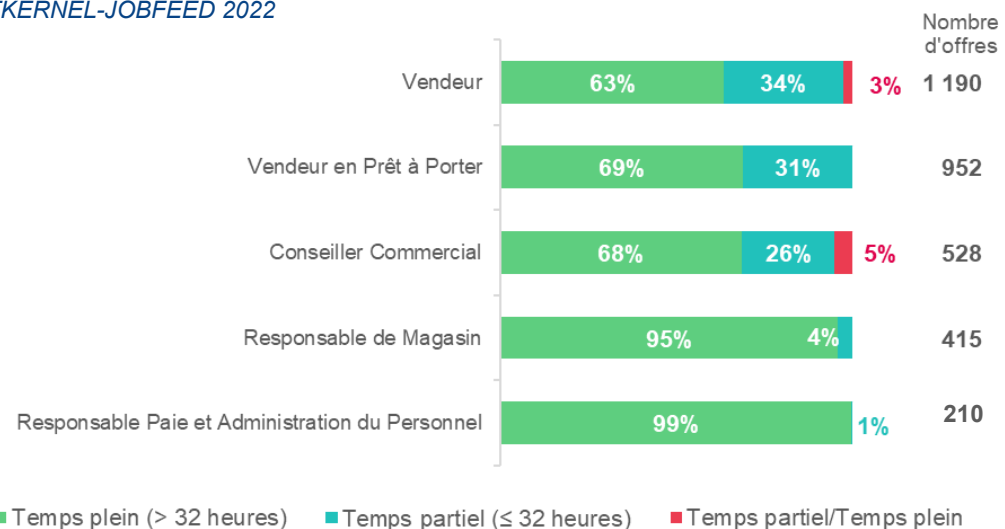
Répartition des offres d'emploi selon les possibilités de temps de travail proposées
- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022



La part des offres d'emplois à temps plein dans la branche professionnelle de commerce de détail de l'habillement et des articles textiles (83 %) est fortement supérieure à la moyenne des activités de commerces et services de proximité pour les particuliers (55 %).

63 % des offres pour le métier de vendeur correspondent à des emplois à temps plein

Répartition des offres d'emploi selon les possibilités de temps de travail proposées par principaux métiers
- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022



Comme pour les types de contrats, on observe une grande disparité des temps de travail proposés selon la nature du métier. Ainsi si les offres pour des postes de vendeur de vendeur en prêt a porter et de conseillers sont à 63,69 et 68% à plein temps, pour les offres concernant des rôles de responsables cette proportion de temps plein atteint 95 %.

PRINCIPAUX MÉTIERS ET COMPÉTENCES RECHERCHÉS DANS LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

1 190 offres d'emploi publiées en 2022 pour le métier de vendeur dans les établissements de la branche professionnelle.

Principales compétences recherchées, niveau de formation, salaire moyen d'offres d'emploi selon les principaux métiers

- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022

	Nombre d'offres d'emploi publiées en 2022	Compétences professionnelles recherchées	Compétences humaines recherchées	Niveau de formation	Salaire moyen proposé à l'embauche
Vendeur	1 190	- Vente - Commerce de Détail - Inventaire et Contrôle du Stock	- Esprit d'Équipe - Compétences Interpersonnelles - Enthousiasme	Non renseigné	19 000 - 21 000
Vendeur en Prêt à Porter	952	- Vente - Accueil du Public - Tenue de Caisse	- Esprit d'Équipe - Motivation Personnelle - Sens de la Communication	Non renseigné	19 000 - 20 000
Conseiller Commercial	528	- Vente - Commerce de Détail - Fidélisation des Clients	- Compétences Interpersonnelles - Enthousiasme - Esprit d'Équipe	Non renseigné	17 000 - 19 000
Responsable de Magasin	415	- Commerce de Détail - Vente - Inventaire et Contrôle du Stock	- Compétences Interpersonnelles - Motivation Personnelle - Enthousiasme	Non renseigné	24 000 - 28 000
Responsable Paie et Administration du Personnel	210	- Gestion de la paie - Comptabilité - Réalisation d'audits	- Dynamisme - Sens du challenge - Esprit d'équipe	Bac +2	28 000 - 36 000

PROXIMITÉ ET ALTERNANCE

LES CONTRATS D'ALTERNANCE DÉBUTÉS EN 2022

4 % des contrats en alternance au sein de l'Opco EP concernent la branche

Poids des contrats d'alternance de la branche professionnelle au sein d'Opco EP
– Opco EP 2022



4 557 établissements ont accueilli au moins un alternant débutant un contrat en 2022, c'est **18% des établissements de la branche.**

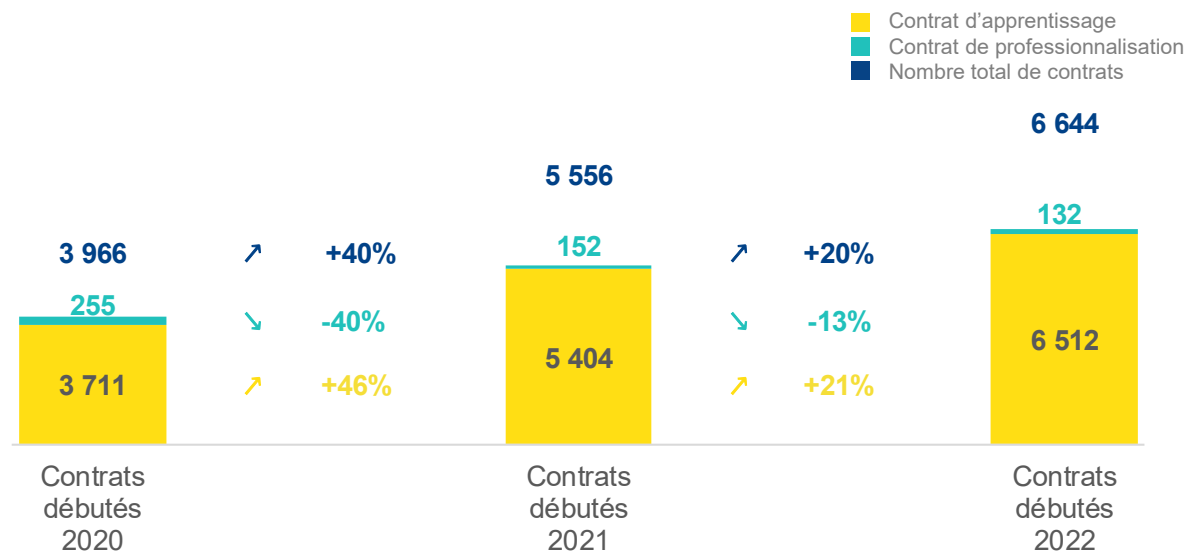
Contrats en alternance débutés dans une autre branche Opco EP ou l'interpro
96%

Sur l'ensemble des contrats débutés en 2022 dans le champ Opco EP, 6 644 concernent la branche, c'est 4% de l'ensemble des contrats.

Les 6 644 contrats débutés en 2022 dans la branche se répartissent dans 4 557 établissements soit 18 % de l'ensemble des établissements employeurs de la branche du commerce de détail en habillement.

+20 % de contrats en alternance au sein de la branche entre 2021 et 2022

Évolution du volume des contrats d'alternance de la branche professionnelle selon le type de dispositif
– Opco EP 2022



En 2022 dans la branche 6 644 contrats d'alternance ont débuté. Parmi ces contrats, 6 512 étaient des contrats d'apprentissage (soit +21 % par rapport à 2021) et 132 des contrats de professionnalisation (soit -13 % par rapport à 2021).

LES ÉVOLUTIONS DES CONTRATS PAR RÉGION

Entre 2020 et 2022 le nombre total de contrats d'alternance débutés dans la branche a augmenté de 68 %.

Les régions Nouvelle Aquitaine (+87 %), Bretagne (+84 %) et Hauts de France (+84 %) ont notamment connu des progressions très importantes

Répartition des contrats d'alternance selon la région de localisation de l'employeur depuis 2020 avec les évolutions

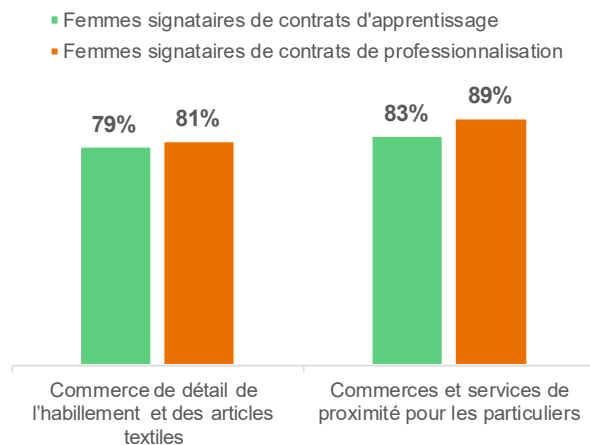
– Opco EP 2022

	2020			2021			2022			Évolutions 2020/2022		
	Contrat d'apprentissage 2020	Contrat de professionnalisation 2020	Ensemble des contrats 2020	Contrat d'apprentissage 2021	Contrat de professionnalisation 2021	Ensemble des contrats 2021	Contrat d'apprentissage 2022	Contrat de professionnalisation 2022	Ensemble des contrats 2022	Évolution 2020/2022 Contrat d'apprentissage	Évolution 2020/2022 Contrat de professionnalisation	Évolution 2020/2022 Ensemble des contrats
AUVERGNE-RHONE-ALPES	464	25	489	703	24	727	803	16	819	+73%	-36%	+67%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	134	6	140	210	9	219	208	2	210	+55%	-67%	+50%
BRETAGNE	204	7	211	300	6	306	380	9	389	+86%	+29%	+84%
CENTRE-VAL DE LOIRE	127	2	129	143	1	144	169	0	169	+33%	-100%	+31%
CORSE	20	0	20	20	0	20	32	0	32	+60%		+60%
GRAND EST	231	13	244	332	12	344	398	4	402	+72%	-69%	+65%
GADELOUPE	32	1	33	43	0	43	66	0	66	+106%	-100%	+100%
GUYANE	4	0	4	8	0	8	10	0	10	+150%		+150%
HAUTS DE FRANCE	240	12	252	375	10	385	462	2	464	+93%	-83%	+84%
ILE-DE-FRANCE	501	40	541	792	25	817	984	32	1 016	+96%	-20%	+88%
LA REUNION	178	45	223	268	6	274	343	14	357	+93%	-69%	+60%
MARTINIQUE	9	4	13	15	0	15	14	0	14	+56%	-100%	+8%
NORMANDIE	222	8	230	309	1	310	372	1	373	+68%	-88%	+62%
NOUVELLE-AQUITAINE	316	10	326	436	7	443	601	8	609	+90%	-20%	+87%
OCCITANIE	479	28	507	611	19	630	710	18	728	+48%	-36%	+44%
PAYS DE LA LOIRE	234	34	268	308	19	327	374	21	395	+60%	-38%	+47%
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	316	20	336	531	13	544	586	5	591	+85%	-75%	+76%
Total France entière	3 711	255	3 966	5 404	152	5 556	6 512	132	6 644	+75%	-48%	+68%

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES ALTERNANTS DE LA BRANCHE

79 % des signataires de contrats d'apprentissage sont des femmes

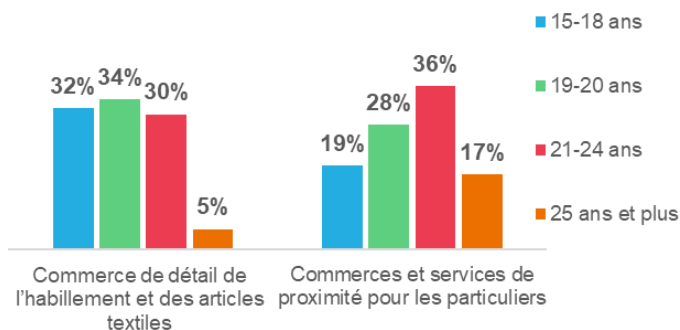
Part des femmes parmi les alternants
- Opco EP 2022



79 % des signataires de contrats d'apprentissage et 83 % des signataires de contrats de professionnalisation sont des femmes. Ces niveaux de féminisation sont légèrement inférieurs par rapport à l'ensemble du secteur.

32 % sont âgés de 18 ans et moins

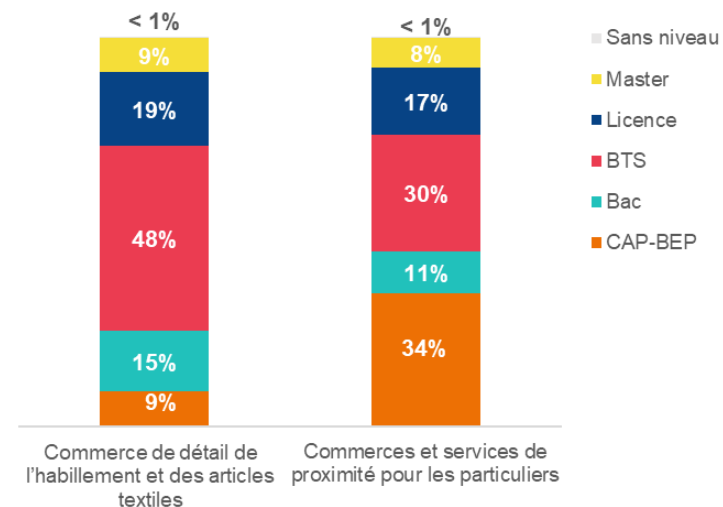
Répartition des alternants selon leur âge
- Opco EP 2022



Parmi les alternants de la branche professionnelle du Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles, 65 % ont 20 ans ou moins. Cette proportion est de 18 % supérieure à celle des 20 ans et moins dans l'ensemble du secteur du commerce aux particuliers, qui est de 47 %.

48 % préparent un diplôme de niveau BTS

Répartition des alternants selon le niveau de diplôme
- Opco EP 2022



Dans la branche, près d'1 alternant sur 2 prépare un BTS, ce sont 18 % de plus que la moyenne du secteur.

A l'inverse, la part d'alternants qui préparent un CAP-BEP est inférieure de 25 % à la moyenne du secteur (9 % vs 34 %).

PRINCIPALES FORMATIONS PRÉPARÉES EN ALTERNANCE DANS LA BRANCHE

Les deux principales formations préparées par les alternants sont le **BTS Management des unités commerciales** et le **Bac professionnel Commerce**.

Répartition des contrats d'alternance selon la formation préparée – Opco EP 2022

	Évolution 2021/2022	Évolution 2021/2022	
		En volume	En %
MANAGEMENT DES UNITES COMMERCIALES (BTS)	2 260	+494	+28%
COMMERCE (BAC PRO)	571	+125	+28%
EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE (CAP)	515	+463	+890%*
VENDEUR CONSEIL EN MAGASIN (TP)	353	+130	+58%
MANAGER D'UNITE MARCHANDE (TP)	233	+96	+70%
NEGOCIATION ET DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT (BTS)	192	+54	+39%
GESTIONNAIRE D'UNITE COMMERCIALE (CCI FRANCE)	101	+101	Nouveau
COMMUNICATION (BTS)	97	+43	+80%
DIPLOME DE RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ET...	60	+38	+173%
RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT ET DU PILOTAGE COMMERCIAL...	59	+4	+7%
RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION (CCI FRANCE)	57	-1	-2%
GESTION (LIC LMD CNAM)	52	+23	+79%
RESPONSABLE MARKETING COMMERCE ET EXPERIENCE CLIENT (C3...	51	+22	+76%
RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT DE L'UNITE COMMERCIALE (IPAC)	46	-6	-12%
METIERS DE LA MODE-VETEMENTS (BTS)	44	+9	+26%

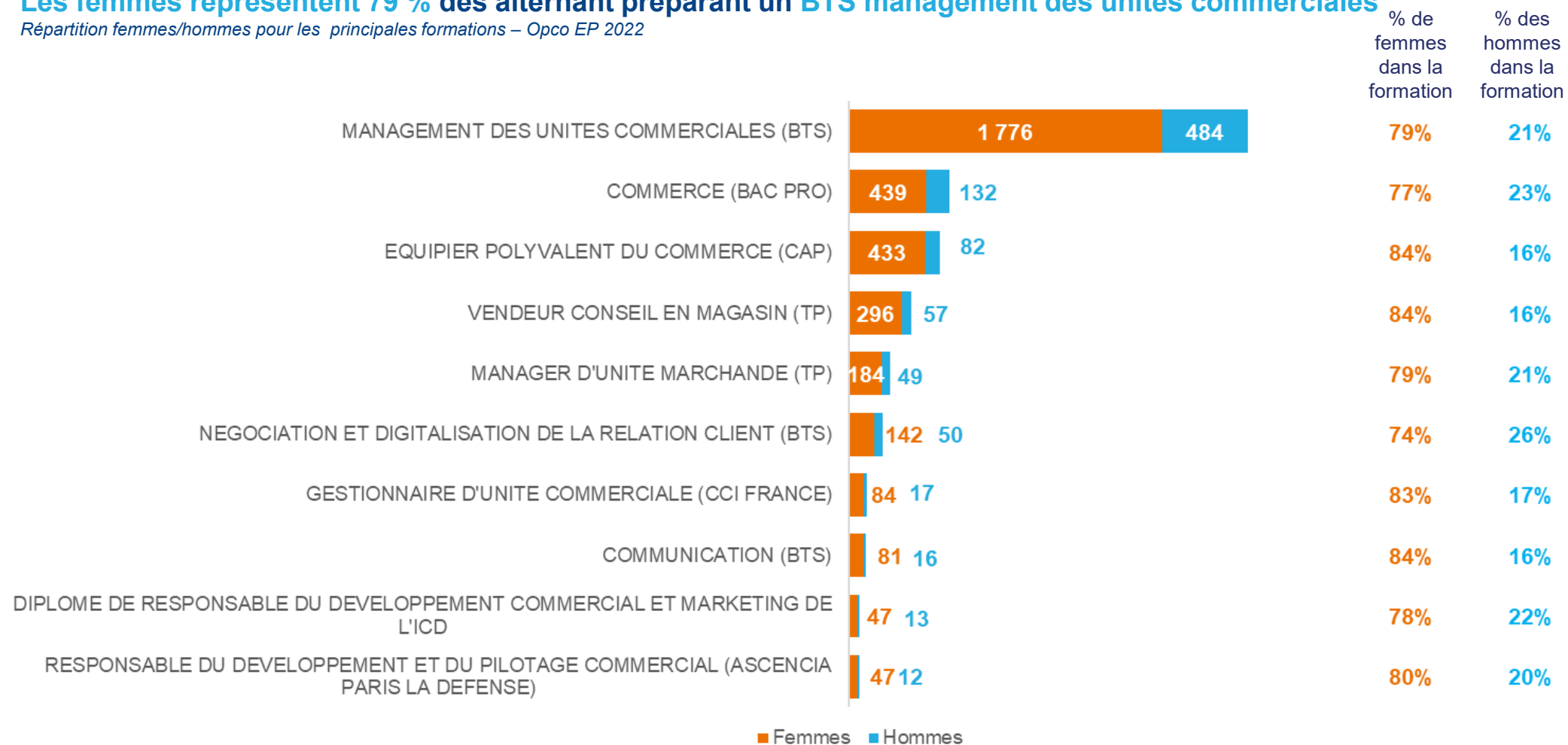


* Les évolutions sur cette formation sont à interpréter avec précaution en raison des évolutions liées des certifications, en effet le CAP d'employé de commerce multi-spécialités a été supprimé au 31/08/2021 ce qui a engendré un report des effectifs sur le CAP équilibrier polyvalent du commerce d'où une évolution très forte sur cette certification.

RÉPARTITION FEMME/HOMME DES PRINCIPALES FORMATIONS DE LA BRANCHE

Les femmes représentent 79 % des alternant préparant un BTS management des unités commerciales

Répartition femmes/hommes pour les principales formations – OpcO EP 2022



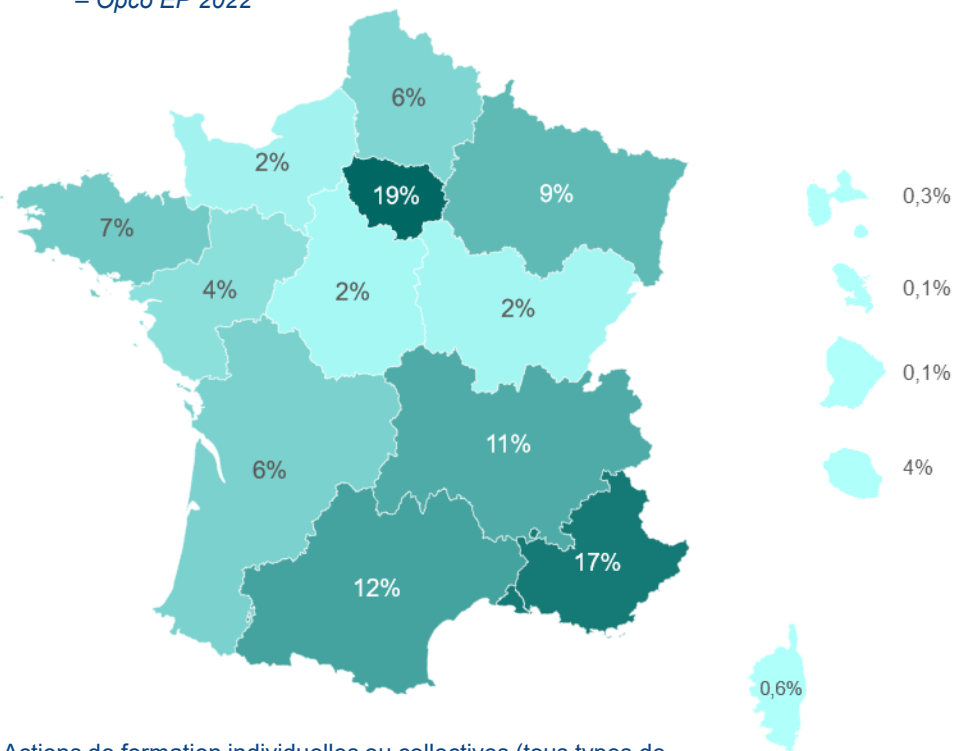


PROXIMITÉ ET ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

LES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION¹ DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

19 % des actions de formation se concentrent dans la région Ile de France

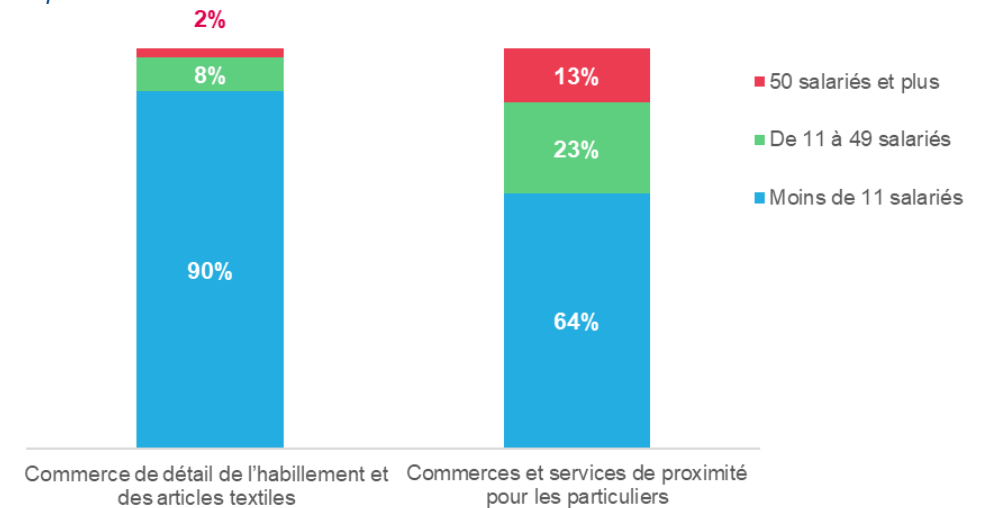
Répartition des actions de formation selon la région de l'entreprise
– Opco EP 2022



¹ Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences, etc.)

90 % se concentrent dans des TPE de moins de 11 postes

Répartition des actions de formation selon la taille de l'entreprise
– Opco EP 2022



En 2022, 2 576 actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences, etc.) ont été réalisées dans les établissements de la branche. Près d'1 actions sur 5 se concentrent en Ile de France. 9 actions de formation sur 10 ont lieu dans les TPE de moins de 11 salariés.



PRINCIPAUX ENJEUX EMPLOI-COMPÉTENCES

PRINCIPAUX ENJEUX EMPLOI-COMPÉTENCES

DES TRANSFORMATIONS PROFONDES DU SECTEUR ...

- **Transition numérique** : Web 2.0 (interactions entre utilisateur et création de réseaux sociaux), numérisation et automatisation (intégration d'outils numériques et de solutions logicielles dans la réalisation de tout ou partie des activités de travail), développement du métaverse en règle générale
- ✓ **Transition écologique** : seconde main, achat de produits « made in France » et/ou de créateurs régionaux, gestion des déchets, livraison, durabilité des produits
- ✓ **Évolution des pratiques de consommation** : évolutions géographiques, évolutions structurelles de consommation et des variations conjoncturelles de pouvoir d'achat
- ✓ **Evolution des attentes des consommateurs en matière de gammes et d'expérience proposée**

... QUI ONT DES CONSÉQUENCES SUR LES MÉTIERS ET LES BESOINS EN COMPÉTENCES ET SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Orientations prioritaires emploi-formation de la branche Habillement/Textile pour 2024 :

- **Alternance : maintenir le recours à l'alternance et les actions sur l'attractivité des métiers**

L'alternance offre, en effet, de nombreuses opportunités professionnelles pour amener des jeunes à connaître les métiers de l'habillement/textile et constitue une bonne réponse pour trouver les compétences dont les entreprises ont besoin.

- **Formation continue**

Donner les moyens aux entreprises de faciliter et accompagner les initiatives des salariés dans leurs dynamiques professionnelles tout au long de leur carrière afin qu'ils puissent envisager sereinement des évolutions professionnelles, qu'il s'agisse de salariés qui souhaiteraient se reconverter sur un poste équivalent sans changer de branche professionnelle ou de salariés qui envisageraient un autre emploi dans la branche ou en dehors de celle-ci.

Favoriser le financement sur les formations cœur de métier : mise en place d'un service digital (incluant le numérique), communication et prospection active de nouveaux clients, Commerce/Vente/Marketing, Vente/Accueil, développement de nouvelles activités

- **Attractivité/fidélisation : attirer et fidéliser les jeunes collaborateurs en développant des outils de promotion du secteur et des métiers pour cette cible**
- **Tutorat et maître d'apprentissage : développer l'utilisation de ces dispositifs**

Il y'a un enjeu fort sur cette thématique car le tutorat est un outil stratégique de capitalisation et de transmission des savoirs pour l'intégration, dans les meilleures conditions, des alternants.

MÉTHODOLOGIE ET SOURCE DE DONNÉES

RESSOURCES DOCUMENTAIRES SUR LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

- Analyse des effets de la transition écologique et énergétique - Branche professionnelle du commerce de détail de l'habillement et des articles textiles , Opco EP, 2024
- Égalité professionnelle et salariale - Branche professionnelle du commerce de détail de l'habillement et des articles textiles– Étude documentaire, Opco EP, 2023

RÉPARTITION¹ DES BRANCHES PROFESSIONNELLES DU PÉRIMÈTRE OpcO EP PAR ACTIVITÉ

Activités libérales

- Avocats (personnel)
- Avocats (salariés)
- Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
- Cabinets dentaires
- Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
- Entreprises d'architecture
- Greffes des tribunaux de commerce
- Laboratoires de biologie médicale extrahospitaliers
- Notariat
- Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
- Personnel des cabinets médicaux
- Personnel des huissiers de justice
- Pharmacie d'officine
- Vétérinaires (praticiens)
- Vétérinaires (salariés)

Activités de commerce et services aux entreprises

- Assainissement et maintenance industrielle
- Désinfection, désinsectisation, dératisation (3D)
- Entreprises du froid, des cuisines professionnelles et du conditionnement de l'air
- Immobilier
- Maintenance des matériels (SDLM)
- Mareyage
- Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
- Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
- Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
- Promotion immobilière
- Remontées mécaniques et domaines skiables
- Répartition pharmaceutique
- Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales

Activités artisanales

- Boucherie
- Boulangerie-pâtisserie
- Charcuterie de détail
- Coiffure
- Confiserie, chocolaterie, biscuiterie
- Entreprises de logistique de communication écrite directe
- Esthétique, cosmétique
- Fleuristes, vente et services des animaux familiers
- Imprimerie de labeur et Industries graphiques
- Miroiterie, transformation et négoce du verre
- Pâtisserie
- Poissonnerie
- Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
- Sérigraphie et activité connexes
- Taxis

Activités de commerce et services aux particuliers

- Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
- Détaillants en chaussures
- Entreprises de services à la personne
- Gardiens, concierges et employés d'immeubles
- Librairie
- Services funéraires
- Structures associatives cynégétiques (Chasse)

Entreprises non couvertes par une convention collective

Activités de particuliers employeurs

¹ La répartition des branches professionnelles de l'OpcO EP par grands domaines s'appuie sur la Nomenclature des Activités Françaises de l'Artisanat (NAFA) et sur le périmètre de l'observatoire des métiers dans les professions libérales (OMPL).

MÉTHODE

THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE	Entreprises de la Branche Professionnelle	5	Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022	N-1	IDCC Applicable*	Convention collective applicable déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement
	Établissements employeurs de la Branche Professionnelle	5	Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022	N-1	IDCC Applicable*	Convention collective applicable déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement
	Salariés de la Branche Professionnelle	5	Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022	N-1	IDCC Applicable*	Convention collective applicable déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement
	Alternants de la Branche Professionnelle	5	Opco EP 2022	N-1	IDCC Applicable*	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Développement des compétences de la Branche Professionnelle	5	Opco EP 2022	N-1	IDCC Applicable*	Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences etc.) engagées entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022
	Chiffres clés de la branche professionnelle	6	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Ensemble des entreprises de la branche professionnelle selon la Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN.
	Chiffres clés tous secteurs d'activité confondus	6	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Ensemble des entreprises françaises appliquant ou non une convention collective selon la Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN

MÉTHODE

THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE	
CONTEXTE DE LA BRANCHE	% Poids de la branche professionnelle dans le Naf en 2020 / % Poids du Naf dans la branche professionnelle en 2020	9	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN	
	Répartition des établissements et des salariés de la branche par secteur d'activité (code NAF) / Répartition des établissements et des salariés selon le code APE	10	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN	
	Évolution du nombre d'établissements dans la branche professionnelle / Répartition des établissements selon le code APE	Nombre d'établissements employeurs du secteur privé, par APE (2006-2022) - <i>Open data URSSAF 2022</i>	11		N-1	Code NAF	Code NAF déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement
		Base tous salariés DSN 2020			N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Évolution du nombre de salariés dans la branche professionnelle / Répartition des salariés selon la taille de l'établissement employeur	Nombre d'effectifs salariés du secteur privé, par APE (2006-2022) - <i>Open data URSSAF 2022</i>	12		N-1	Code NAF	Code NAF déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement
		Base tous salariés DSN 2020			N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
Répartition des établissements et des effectifs salariés selon la région	13	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN		

MÉTHODE

THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
EMPLOI	Répartition des salariés selon le sexe / l'âge / par PCS	15	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Répartition des salariés par type de contrat / temps de travail	16	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Répartition des salariés de la branche par métier (nomenclature PCS)	17	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Volumes de sinistralité par les principaux secteurs d'activité de la branche professionnelle	18	Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021	N-2	CODE NAF	Répartition des effectifs de salariés par sinistralité pour chaque code NAF
	Principales catégories de syndromes des maladies professionnelles dans les principaux secteurs d'activité de la branche professionnelle	19	Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021	N-2	CODE NAF	Répartition des maladies professionnelles pour chaque code NAF
	Répartition des salariés selon les PCS, le sexe, le salaire moyen et l'écart salarial	20	Base tous salariés DSN 2020 et DARES - Les portraits statistiques de branches professionnelles 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Pyramide des âges des salariés de la branche professionnelle / par métier (nomenclature PCS) selon le sexe	21	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN

MÉTHODE

THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
PROXIMITÉ ET MARCHÉ DU TRAVAIL	Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé / Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé par principaux métiers	23	TEXTKERNEL-JOBFEED 2022	N-1	IDCC Applicable*	Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au SIRET rapprochement de la base de données Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au niveau des SIREN avec la base de données de Jobfeed
	Répartition des offres d'emploi selon les possibilités de temps de travail proposées / les possibilités de temps de travail proposées par principaux métiers	24	TEXTKERNEL-JOBFEED 2022	N-1	IDCC Applicable*	Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au SIRET rapprochement de la base de données Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au niveau des SIREN avec la base de données de Jobfeed
	Principales compétences recherchées, niveau de formation, salaire moyen d'offres d'emploi selon les principaux métiers	25	TEXTKERNEL-JOBFEED 2022	N-1	IDCC Applicable*	Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au SIRET rapprochement de la base de données Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au niveau des SIREN avec la base de données de Jobfeed

MÉTHODE

THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
PROXIMITÉ ET ALTERNANCE	Poids des contrats d'alternance de la branche professionnelle au sein d'Opco EP / Évolution du volume des contrats d'alternance de la branche professionnelle selon le type de dispositif	27	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Répartition des contrats d'alternance selon la taille de l'entreprise / la région de localisation de l'employeur	28	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Répartition des contrats d'alternance selon la région de localisation de l'employeur	29	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Part des femmes parmi les alternants / répartition des alternants selon l'âge /le niveau de diplôme	30	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Répartition des contrats d'alternance selon la formation préparée	31	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Répartition femmes/hommes des principales formations	32	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
PROXIMITÉ ET ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	Répartition des actions de formation selon la région de l'entreprise / la taille de l'entreprise	34	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences etc.) Engagées entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022



www.opcoep.fr